

# JOURNAL

DE

# FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPERIALE.

DU VENDREDI 30 JUIN 1797.

*De Constantinople, le 25 Mai.*

Il y a eu ici du tumulte parmi les Jannissaires. Cette troupe a témoigné hautement son mécontentement de ce qu'elle étoit obligée de se laisser instruire par des officiers et soldats étrangers dans la tactique des autres nations Européennes; et elle a demandé que tous les militaires étrangers sans exception fussent éloignés de la capitale et des provinces de la Turquie. Il a été tenu plusieurs conseils d'Etat au sujet de cet incident critique; et suivant ce qu'on assure, le Grand-Seigneur a jugé à propos de souscrire à la demande de ces Jannissaires; de sorte que très vraisemblablement les officiers et autres militaires françois, et même la compagnie d'artillerie à cheval de cette nation devront dans peu partir d'ici.

*Extrait de Nouvelles (directes) de Londres, du 16 Juin.*

Toutes les difficultés pour l'ouverture des négociations avec la France sont applanies; c'est lord Malmesbury qui est nommé pour traiter pour l'Angleterre; il a été décidé dans un conseil privé tenu hier, qu'il seroit revêtu de pleins-pouvoirs à cet effet. Il partira Lundi prochain, avec lord Morpeth, fils du comte de Carlisle, et deux secrétaires.

Avant-hier après-midi, le capitaine Fisher apporta des dépêches de Sir Charles Grey, commandant en chef à Sheernels; avec la nouvelle importante que *Parker*, président des délégués, et son frère, *Davis*, étoient arrêtés. Il paroît que l'équipage du *Sandwich* a fait savoir à Sir Charles Grey, qu'ils étoient prêts à rentrer dans le devoir et à lui remettre ces deux délégués; que Sir Charles envoya aussitôt des soldats pour s'assurer des coupables; et qu'immédiatement le pavillon de l'amiral Buckner fut arboré aux

acclamations des matelots. Les quatre autres vaisseaux ont aussi amené le pavillon rouge, et sollicitent leur pardon. On a saisi de plus le nommé Gregory, l'un des principaux mutins, ainsi que beaucoup d'autres, dont grand nombre ont déjà été transférés de Sheernels à Chatham. Il n'y a plus maintenant au Nore, que deux vaisseaux qui persistent dans leur opiniâtreté. S'ils ne rentrent pas bientôt dans le devoir, il sera aité de les réduire. La tranquillité n'est pas tout-à fait rétablie à bord des derniers vaisseaux rentrés, et les officiers n'en ont pas encore repris le commandement, mais tout annonce que cette grande affaire est à la fin. — Richard Parker doit être amené ici, pour être examiné par le conseil privé. Il paroît que le projet du gouvernement est de diviser les équipages et de les répartir dans les vaisseaux qui sont restés constamment fidèles.

On mande de Dublin, qu'il s'est manifesté un changement avantageux dans les parties du Nord qui avoient été le plus violemment agitées; la plus grande tranquillité a succédé aux troubles; il paroît qu'on la doit surtout au département des m<sup>o</sup> contents.

Le *Tea*, arrivé de New-York à Dublin, y a apporté la nouvelle que les françois prennent un si grand nombre de bâtimens américains, que le commerce de ces derniers est entièrement paralysé, et que l'assurance des vaisseaux qui partent d'Amérique pour la Jamaïque, s'élève au prix énorme de 25 pour cent.

M. Pitt a obtenu hier de la Chambre des Communes, la permission de présenter un bill pour continuer pendant un tems limité, la suspension des paiemens de la Banque en espèces.

Les 3 pour cent consolidés, qui avoient monté hier jusqu'à 54  $\frac{1}{2}$ , sont aujourd'hui à 53  $\frac{1}{2}$ .

*Extrait d'une lettre de Plymouth, du 12 Juin.*

Le *Minator* est arrivé ici Samedi pour réparer sa vergue de mizaine, qui a été emportée dans un coup de vent. Il nous apprend que les équipages de l'escadre sont très-satisfaits, et qu'ils observent la meilleure discipline. Quelques mauvais sujets, à bord du *Pompée* de 80 canons, ont donné des signes de mutinerie pendant la croisière; mais le reste de l'équipage a découvert leur infâme projet, et 13 des principaux ont été mis aux fers.

*Extrait d'une lettre de Falmouth, du 11 Juin.*

L'escadre de lord Bridport est en vue de cette ville. Un officier qui vient d'arriver à terre, nous assure que l'ordre et la tranquillité règnent parmi les matelots. L'escadre dirige en ce moment vers l'Ouest.

*Extrait des Nouvelles de Paris, du 23 Juin.*

La nouvelle de la nomination de lord Malmesbury comme plénipotentiaire (annoncée dans notre dernier N.) le confirme pleinement. Hier, le *Résacteur* disoit: *Il est connu officiellement que le choix du cabinet de St. James pour les négociations de paix, est tombé sur le lord Malmesbury.* Le même journal a annoncé que le citoyen Adet, ministre de France près des Etats-Unis d'Amérique, est arrivé au Havre.

Le général Villot est arrivé à Paris. Il vient y prendre la place au conseil des cinq-cents. Il a été très-bien accueilli lors de son passage à Lyon. On parle d'établir un camp de 15 à 16 mille hommes aux environs de cette ville, dans la plaine des Brotteaux.

Les citoyens employés au télégraphe, qui depuis long-tems n'avoient pu toucher leurs appointemens, ont reçu l'assurance d'être incessamment payés, et des ordres ont été donnés en conséquence.

Le commodore anglois Sidney Smith, enfermé dans la tour du Temple, vient d'adresser des réclamations au président du conseil des cinq-cents et au Directoire exécutif.

Avant-hier, le conseil des 500 a pris une résolution qui autorise le Directoire à envoyer 3 agens à St. Domingue.

Les lettres de Lisbonne en date du 28 Mai, contiennent ce qui suit:

„Il n'y a plus de doute que dans le premier moment nous entrerons en guerre avec les Espagnols. Dernièrement il est arrivé ici à bord de la frégate angloise, *l'Alcmène*, le général autrichien prince de Waldeck, qui aura le commandement général de nos forces de terre. Après une invitation spéciale, il se rendit à la cour: quelques grands ayant trouvé cela mal-

vais, le prince du Brésil dit publiquement qu'il étoit juste qu'il participât aux réjouissances, puisque bientôt il exposeroit sa vie pour défendre les personnes et les propriétés des Portugais.,,

*De Gènes, le 16 Juin.*

Ce fut dans la nuit du 13 au 14, que notre nouveau gouvernement provisoire fut installé. Le lendemain, l'arbre de la liberté fut planté devant le palais ci-devant Ducal et dans plusieurs autres quartiers de la ville. Dans l'après-midi, les deux statues colossales d'Andrea et Giannetto Doria qui étoient placées devant la face intérieure du palais, furent abattues et détruites; les têtes et bras furent liés ensemble et placés devant l'arbre de la liberté. Vers le soir, le livre d'or fut brûlé sur la place dite de *l'Eau verte*, en vertu d'un décret du nouveau gouvernement.

Les premières opérations du gouvernement provisoire ont été 1°. de décréter le règlement intérieur pour la forme de ses délibérations, 2°. d'établir quatre comités tirés du sein du gouvernement même, savoir un militaire, un de police, un des finances, et un des relations extérieures. 3°. de supprimer les inquisiteurs d'Etat, juges suprêmes, le magistrat des galères, l'office de guerre, la chambre, et les coadjuteurs de la chambre.

Les individus qui avoient été arrêtés dans la dernière insurrection, ont été remis en liberté, en conséquence d'une amnistie générale qui a été publiée en faveur de tous ceux qui ont pris une part quelconque aux événemens qui se sont passés les 22, 23 et jours suivans du mois dernier.

Dans une autre proclamation, le gouvernement provisoire déclare qu'il doit la plus vive reconnaissance à la République française & au général Buonaparte, pour la bienveillance que la première continue de montrer en faveur de la République de Gènes, & pour les soins que le second a pris avec son armée pour la tranquillité de l'Etat, & le rétablissement du peuple dans l'exercice de ses droits & de la souveraineté (Nous donnerons demain cette pièce dans sa teneur littérale.)

*De Milan, le 19 Juin.*

Il vient d'être publié un ordre du général en chef Buonaparte, daté de Montebello le 10 Juin, qui porte ce qui suit: 1°. Les limites entre la Lombardie, le Modénois, le pays de Reggio et les Etats de S. A. R. l'Infant de Parme, resteront fixées comme elles l'ont été au mois de Prairial de l'an 4. 2°. Il est expressément défendu à qui que ce soit, François ou Italien de la République Cisalpine, d'inquiéter

ter en la moindre chose les sujets de S. A. R. 3°. Les déferteurs qui se réfugieront sur le territoire de la république Cisalpine seront rendus, ainsi que les malfaiteurs.

Il n'est point entré 20 mille hommes à Mantoue, comme on en avoit répandu le bruit. Les troupes qui y sont arrivées se montent à environ 2500 hommes, dont une partie s'est rendue ici.

L'on mande de Vérone qu'il y a eu une rixe parmi les troupes de la division Angereau, pour une cause assez futile. Quelques soldats se sont trouvés offensés de ce que leurs camarades les appeloient *ciyyens*, on en est venu aux mains, et il y a eu du sang répandu. (C'est à cette occasion que le général Angereau a proscriit, comme nous l'avons dit, la qualification de *Monsieur*.)

Une lettre de Novara en date du 15 contient ce qui suit :

„Quelques Piémontois qui sont passés ici avant-hier, ont rapporté que Dimanche dans l'après-midi, des troubles commencèrent à éclater à Turin; tout fut tranquille dans la nuit; mais le jour suivant, le tumulte fut encore plus grand que la veille. — Avant hier à 5 heures du soir, il arriva une ékafette au commandant des postes le long du Tecin; rien ne transpire des nouvelles qu'elle a apportées, mais les officiers paroissent fort inquiets. — A Mondovì, on a trouvé affichés des placards avec ces mots: *La liberté ou la mort*. — Les bataillons qui étoient en marche pour Omea, ont dû rétrograder sur Turin. — Comme l'armée de 10 mille hommes qui est passée près de Novara, n'a pas reçu de solde depuis quelques mois, le Roi se propose de vendre quelques domaines pour pourvoir à son payement.

*De Venise, le 21 Juin.*

Les commissaires françois viennent de lever le séquestre qu'ils avoient mis sur les magasins de grains que les Autrichiens avoient ici.

Les séances de notre municipalité n'offrent rien de bien important; il s'y fait cependant quelquefois des motions assez violentes. Samedi dernier, on proposa de confisquer tous les biens de l'ex-procureur Pefaro, qui passa à Vienne quelque tems avant la révolution, pour ne pas être témoin des malheurs qui menaçoient sa patrie. Cependant le municipal Gallino ayant représenté qu'une pareille mesure sentoît trop le terrorisme, et qu'il falloit au moins rappeler M. Pefaro et entendre sa justification, avant de prononcer contre lui; le gouvernement provisoire arrêta que ce noble seroit cité à comparoître dans le délai d'un mois. Pareille décision a eu lieu à l'égard des autres ex-patriens qui se sont retirés d'ici; ils sont tenus de le représenter dans quinze jours.

Il doit y avoir le 28 de ce mois une cérémonie funèbre, en l'honneur des officiers et soldats françois, qui ont perdu la vie dans cette guerre.

Les troupes autrichiennes font entrées non seulement dans l'Istrie, mais aussi dans la Dalmatie Vénitienne. L'on apprend qu'avant leur arrivée, les Montagnards Esclavons, excités par ceux de leurs compatriotes, qui avoient été licentiés par notre gouvernement au moment de la révolution, se sont portés en grand nombre à Fraci, Sabenico et autres villes, ont massacré tous ceux qui s'étoient montrés oppolés à l'ancien gouvernement, et ont pillé et incendié leurs maisons.

*De Lugano, le 18 Juin.*

Hier, le général en chef Buonaparte arriva à Como avec son épouse, le marquis de Gallo, plusieurs généraux et adjudans, et une escorte de 75 dragons. L'on croit qu'il passera quelques jours dans cette ville.

*D'Udinè, le 18 Juin.*

Le 15 de ce mois, 3000 hommes de troupes autrichiennes partirent de Gorice pour se rendre, par la route de Caporetto à Cividale, ville du territoire Vénitien. Le jour suivant, les régimens de hussards de Blankenstein, Wurmsfer et Erdödy arrivèrent à Gorice. Les Autrichiens sont occupés à construire sur le mont de la Croix dans le Ponteba, des chemins couverts où ils placent du canon. Les françois continuent aussi d'élever des retranchemens à la Chiufa et à Olopo. D'après un ordre du général Bernadotte, il y aura ici le 28 une solennité en l'honneur des françois morts dans le cours de cette guerre.

*De Palma, le 16 Juin.*

Le 10, l'on reçut l'avis à Gorice qu'il avoit éclaté une insurrection à Iola et Cittanova dans l'Istrie. Mrs. les généraux de Wallis et Mack eurent ensemble une conférence, et aussitôt après il firent partir les deux bataillons de Klebeck et Straoldo pour Trieste; dès que ces troupes y furent arrivées, le régiment de Jordis et un autre passèrent dans l'Istrie et élevèrent à Capodistria l'aigle impériale. — Le général de Terzi continue de s'avancer avec son corps.

*De Chioggia, le 15 Juin.*

L'on vient de publier les deux manifestes suivans au sujet de l'entrée des autrichiens dans l'Istrie:

*Nous Reinold comte de Thurn &c. &c. &c.* — „Le funeste bouleversement qu'un esprit de désorganisation absolue produit en ce moment dans les différentes parties de l'Etat Vénitien ayant excité avec raison l'attention de Sa Majesté Imp. Roy. et Apostolique; Sa dite Majesté

attentive à assurer la tranquillité de ses sujets en maintenant le bon ordre dans les provinces voisines, croiroit manquer à l'impulsion de la sollicitude paternelle, si Elle differoit plus long-tems de prendre les mesures les plus convenables pour cet objet si important dans les circonstances actuelles. En conséquence, pour préserver la province de l'Istrie des tristes effets de la subversion totale qui a déjà fait tant de progrès dans les autres parties des Etats Vénitiens, et aussi pour y conserver les droits antiques et incontestables, Elle a cru ne pouvoir pas se dispenser d'y faire entrer les troupes.

Les habitans de cette province trouveront sans doute dans l'entrée des troupes autrichiennes un motif de reconnoissance envers S. M. Imp. et Roy., à la vigilance de laquelle ils seront redevables de la continuation de leur tranquillité et de la jouissance inviolable de leur propriétés. En conséquence, S. M. espère que chaque habitant se fera un devoir de coopérer, autant qu'il sera en son pouvoir, au maintien du bon ordre, au moyen duquel chacun recevra des troupes impériales la protection la plus efficace dans ses biens et dans sa personne; mais d'un autre côté, il sera infligé les peines les plus sévères à quiconque osera s'opposer, en quelque manière que ce soit, aux mesures bienfaisantes de S. M. I.

Donné à Capo d'Istrie le 10 Juin 1797.

Raimond comte de Thurn, commissaire Imp.

*Second Manifeste.*

Sa Majesté Imp. Roy. & Apostolique portée à traiter avec indulgence, plutôt qu'à condamner & punir l'aveuglement de ceux de ses sujets, qui, pour se soustraire aux besoins de l'Etat, ou par d'autres prétextes vils & blâmables, ont eu la méchanceté ou la foiblesse d'émigrer de ses pays héréditaires pour se porter soit dans l'Istrie, soit dans tout autre pays; S. M. voulant en conséquence remettre dans le bon chemin & réintégrer avec bonté dans les droits honorables de fideles sujets ces personnes égarees; les sousignés, spécialement autorisés par Elle, déclarent & publient que S. M. Impériale, Roy. & Apostolique a daigné gracieusement accorder une pleine amnistie & pardon général à tous ceux de ses sujets susmentionnés, qui s'étant soustraits méchamment ou vilement aux besoins de l'Etat, & à l'accomplissement des devoirs de sujet fidèle, se sont rendus coupables du délit honteux d'émigration. Pour cet effet salutaire, on leur fait savoir ce qui suit:

- 1<sup>o</sup>. Sont admis à cette amnistie générale, tous ceux qui ont émigré pour se soustraire à l'état militaire; ainsi que ceux qui se sont absentés, pour d'autres motifs civils.
- 2<sup>o</sup>. Sont admis à ladite amnistie, ceux qui retourneront à leur domicile & emplois ordinaires, de même que ceux

qui voudront séjourner encore dans l'Istrie, où ils referont tous la protection dont ils jouissoient auparavant.

Donné à Capo d'Istrie le 10 Juin 1797.

Raimond comte de Thurn, commissaire Imp.  
J. comte de Klenau, gén. maj. & commandant.

*De la Haye, le 21 Juin*

Avant-hier le cit. Noel, ministre de France, informa notre comite diplomatique qu'il venoit de recevoir un courier du cit. Caillard, ministre de la République française à Berlin, avec la nouvelle, que S. M. le Roi de Prusse avoit consenti à reconnoître le gouvernement actuel de la République Batave, et qu'en conséquence M. le Baron de Bielefeld, ci-devant secretaire de legation à la Haye, alloit être nommé chargé d'affaires de Prusse près de notre gouvernement. L'on ajoute que S. M. a rappelle à cette occasion les engagements qui ont été contractés de la part du gouvernement françois, à l'époque de la convention de Bale, relativement à l'établissement de la maison d'Orange.

M. le baron de Bielefeld, qui se trouve ici depuis trois ans et demi sans caractère public, a aussi reçu le 19 un courier extraordinaire de Berlin, avec la nouvelle qu'il devra renouer les relations politiques avec notre république telles qu'elles existoient autrefois. Il a en conséquence informé officiellement l'ambassadeur de France, qu'il recevoit incessamment de Berlin les nouvelles lettres de créance.

M. Noël a aussi annoncé à notre assemblée nationale, que les négociations de paix alloient recommencer entre la France & l'Angleterre, & que le gouvernement françois prendroit spécialement à cœur dans cette occasion les intérêts de la République Batave; il a ajouté que la ville de Lille avoit été choisie pour la tenue d'un congrès, qui sera formé de plénipotentiaires françois, anglois & bataves.

Ces nouvelles circonstances changeant entièrement l'état de choses, il est très probable que notre grande expédition maritime n'aura pas lieu, ou sera au moins différée. Le général Daendel qui devoit la commander, & qui seroit rendu en conséquence à Amsterdam, est déjà de retour ici.

M. Murray, nouvel ambassadeur des Etats Unis de l'Amérique près de notre République, est arrivé ici par Londres.

*De Hambourg, le 24 Juin*

S. M. le Roi de Prusse est partie, le 21 de ce mois, pour Pymont. Elle a été précédée par le ministre d'Etat comte de Haugwitz, qui doit s'arrêter deux jours à Hildesheim.

Les lettres de Petersbourg, en date du 12, annoncent que S. M. l'Empereur est arrivé au château de Gutschina près de cette ville.

\*\* Un ami de M. Dupuy, ancien capitaine au Régiment de Condé, le prévient qu'ignorant son adresse, il a déposé au Bureau de ce Journal les 12 ducats qu'il lui doit, & qu'ils lui seront remis contre le billet qu'il lui en a fait.

\*\* A vendre, chez M. Otto, cocher, sur le Zeil, derrière la Rose, quatre chevaux de carosse, anglois, bai-brun, à grandes taches blanches sur le front, avec tous les harnois anglois platinés, & une belle voiture angloise, coupée, propre pour la ville & pour le voyage.